

## COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 06

#### Séance du 03 Juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 03 Juillet, le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25/06/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7

Présents : Nelly GUILLET - MAGNIN Rachel - Thomas OTTENHEIMER- Christophe TORREGROSSA - Dominique GUILLET-

Denis PELLISSIER -Nicolas MORFIN

Excusé : Anthony AUDRAPT

Secrétaire de séance : Nelly GUILLET

#### Délibération n°2025-06-002

#### Attribution des marchés de travaux de réaménagement de la deuxième traversée de village

Monsieur le Maire rappelle que la commune a lancé une procédure de consultation de marché public pour la réalisation de travaux de réaménagements urbains de la deuxième traversée de village et que le marché avait été divisé en 3 lots.

A l'issue de cette consultation, après négociations et analyse des offres par les bureaux d'études Symbiose et Relations Urbaines, il est proposé au conseil municipal de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 « Fourniture de Pierre » : **Entreprise De Filippis** pour un montant de **9 906,96€ HT / 11 888,35€ TTC**

Lot 2 « Voiries et Réseaux divers »: **Routière Chambard** pour un montant de **309 735,91€ HT / 371 683,09€ TTC**

Lot 3 : « Aménagement de Sols Qualitatifs, Bordures Spéciales, Maçonneries, Substrats, Mobiliers, Serrureries, Plantations » : **Idverde SAS** pour un montant de **126 904,81€ HT / 152 285,77€ TTC**

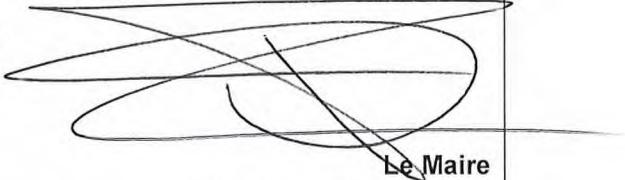
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, il est proposé au conseil municipal :

- De valider l'attribution des marchés aux entreprises nommées ci-dessus
- De donner tous pouvoirs au Maire, pour signer les documents relatifs à cette opération.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme. Elle sera en outre publiée pendant un mois en mairie. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré en séance le 03 Juillet 2025

Résultat du vote		Pour extrait certifié conforme,
Pour	7	A Vassieux-en-Vercors, le 07 Juillet 2025
Contre		
Abstention		

  
Le Maire  
Thomas OTTENHEIMER